

# AMNESTY INTERNATIONAL

## SYNTHÈSE DESTINÉE AUX MÉDIAS

ACT 50/009/2010

ÉFAI

8 octobre 2010

### Dix faits importants relatifs à la peine de mort

À la veille de la Journée mondiale contre la peine de mort, dimanche 10 octobre 2010 (10/10/10), Amnesty International rend publiques les données suivantes sur la peine capitale.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances.

- 1. La Chine exécute chaque année davantage de condamnés que tous les autres pays du monde réunis.**
- 2. Plus des deux tiers des pays du monde (139 pays) ont aboli la peine de mort dans leur législation ou dans la pratique.**
- 3. L'année dernière, 18 pays ont procédé à des exécutions judiciaires.**
- 4. Incarcéré au Japon depuis 1968, Hakamada Iwao est sans doute le prisonnier du monde ayant passé le plus de temps dans le couloir de la mort.**
- 5. Le Bélarus est le seul pays d'Europe qui procède encore à des exécutions.**
- 6. Il y a eu 106 condamnations à mort aux États-Unis en 2009, nombre de condamnations le plus faible depuis le rétablissement de la peine capitale en 1977.**
- 7. Depuis le début de l'année 2010, au moins 190 personnes ont été exécutées en Iran. En outre, les informations rassemblées ces dernières années suggèrent qu'au moins 141 personnes sont actuellement sous le coup d'une condamnation à mort en Iran pour des crimes commis alors qu'elles étaient âgées de moins de 18 ans, en violation du droit international.**
- 8. Cela fait un siècle que la Suède a procédé à sa dernière exécution judiciaire. Alfred Ander avait été exécuté le 23 novembre 1910.**
- 9. Il a plus de 3 000 prisonniers dans le couloir de la mort aux États-Unis ; au Pakistan ils seraient environ 7 000.**
- 10. Dans l'affaire Troy Davis, sous le coup d'une condamnation à mort en Géorgie, aux États-Unis, depuis 19 ans, sept des neuf témoins à charge se sont rétractés ou ont modifié leur témoignage initial dans des déclarations sous serment.**

Vous trouverez plus d'informations sur la peine capitale sur <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>.

Pour organiser une interview, veuillez prendre contact avec le Service de presse d'Amnesty International à Londres ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org)

Document public

Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton St., London WC1X 0DW, Royaume-Uni, [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)